

## Avec l'accord préalable de la personne

Faire une demande de prise en charge à l'EM2R via le formulaire que vous trouverez ici :

- <https://www.ch-stbrieuc.fr/Medecine> (chercher équipe mobile de réadaptaton et réinsertion dans le menu déroulant)
- **Envoyer cette demande par mail :** [em2r.ch-stbrieuc@armorsante.bzh](mailto:em2r.ch-stbrieuc@armorsante.bzh)
- Ou **par courrier :**

Dr Frédérique LEBLANCHE  
Équipe Mobile  
de Réadaptation et Réinsertion  
Service de MPR  
Hôpital Yves le Foll  
10 rue Marcel Proust  
22027 Saint Briec Cedex 1



Com F 002- V2-  
Novembre 2021

UNE QUESTION ?  
BESOIN D'UN CONSEIL ?

APPELEZ-NOUS !

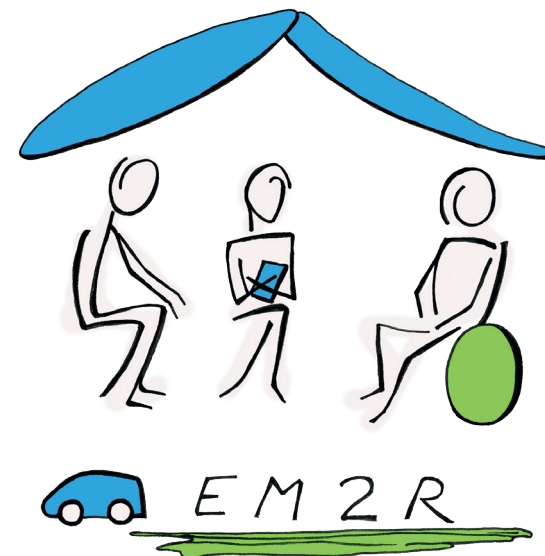


**02 96 01 80 44**

**Permanence téléphonique  
du Lundi au Vendredi - de 9h à 12h**



## Équipe Mobile de Réadaptation et Réinsertion



Maintenir le lien à domicile



## Une équipe

### Multidisciplinaire

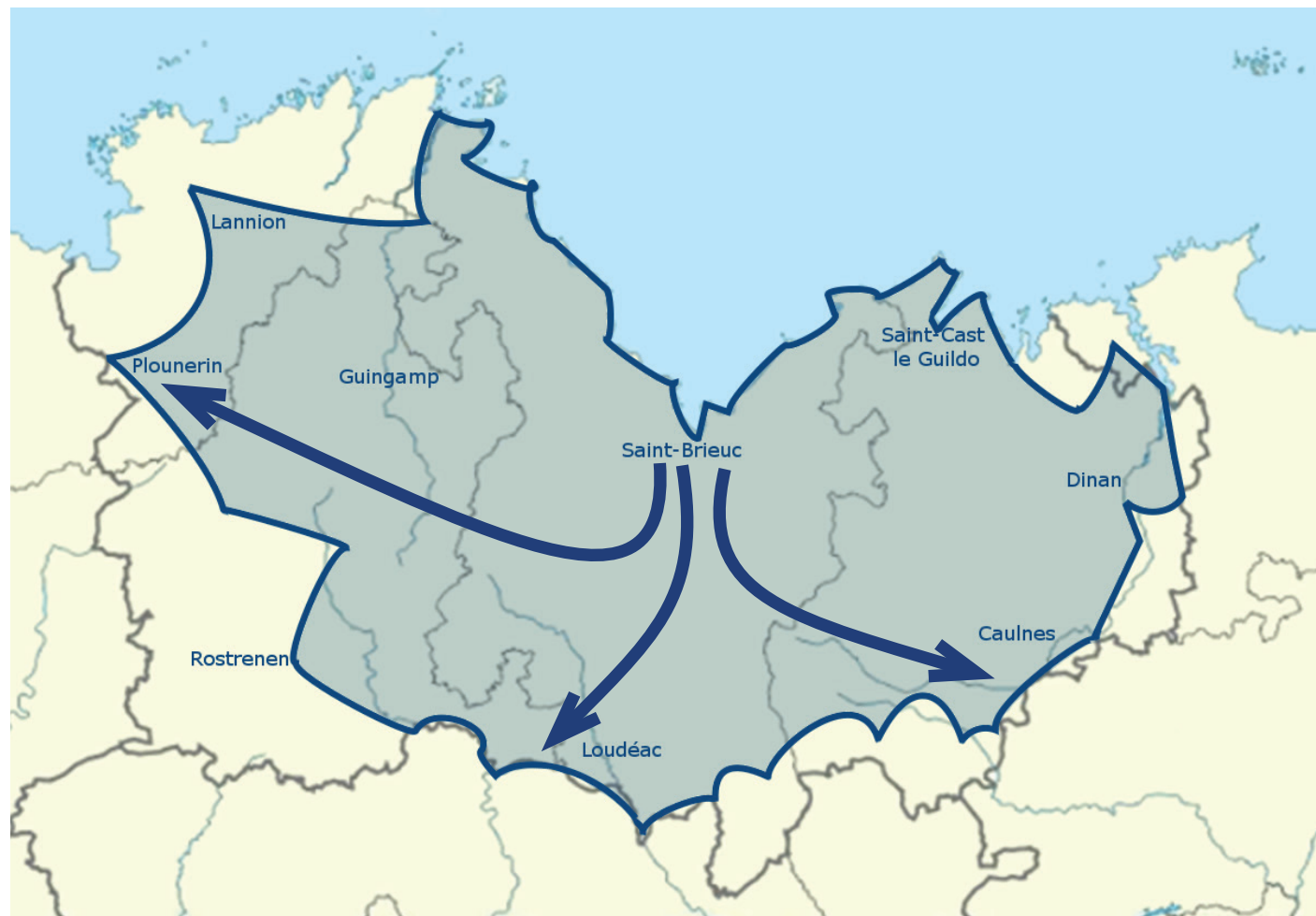
- Médecin de médecine physique et réadaptation
- cadre de santé
- Infirmière de coordination
- Ergothérapeutes
- Secrétaire
- Assistante sociale

## Nos missions

- Établir un **projet d'intervention** en accord avec le patient et ses besoins
- Évaluer et **adapter l'environnement**
- Identifier et préconiser des **aides techniques**
- **Accompagner la personne et/ou les aidants** dans l'apprentissage de l'utilisation des aides techniques mises en place
- Préconiser l'orientation la plus pertinente (*dont l'orientation vers une structure sanitaire ou médico-sociale*)
- Réaliser un **bilan social** et se mettre en lien avec les structures existantes
- **Coordonner la prise en charge** initiale afin de préparer précocément le retour à domicile
- Pérenniser le **maintien à domicile**

## Notre engagement

- **Donner une réponse dans les 72h** de la réception de votre demande et mettre en place une prise en charge le plus tôt possible si le projet est validé
- Envoyer un **compte-rendu** au patient et aux correspondants médicaux



## Notre public

- Toute personne **adulte de moins de 75 ans**, atteinte d'une **pathologie neurologique invalidante**
- Domiciliée sur le département des Côtes d'Armor dans la limite de notre rayon d'action (*50 min de trajet à partir de Saint-Brieuc*)

## Nos interlocuteurs

La **demande d'intervention** est faite par :

- le médecin traitant
- un professionnel de santé
- un service hospitalier SSR ou MCO
- une structure médico-sociale
- un service d'HAD